

# TFP-Internet

## Module optionnel de TFP

---

### AVANTAGES ET BÉNÉFICES

- **Convivialité**
  - Conçu en mode graphique, l'apprentissage du logiciel est simple.
  - La documentation des différentes activités de TFP est accessible à même l'application.
- **Souplesse**
  - La fonction Paramétration permet à l'utilisateur d'intervenir au niveau de la validation des données du système.
  - L'activité Sécurité permet la gestion des privilèges et de la confidentialité des données par utilisateur.
  - Les outils de l'interface graphique facilitent la personnalisation des rapports TFP.
- **Ouverture**
  - Respectant les normes du domaine de l'évaluation foncière, l'architecture de TFP facilite l'échange d'informations entre les différents intervenants.
- **Contrôle et performance**
  - De la gestion des données d'évaluation à la perception des montants facturés, les attentes des gestionnaires responsables de la taxation seront comblées.

À l'aide d'un fureteur Internet, le module TFP-Internet permet la recherche de renseignements sur la taxation foncière et la tarification. Ce logiciel sélectionne l'information disponible sur les comptes à recevoir selon le type d'utilisateur : visiteur, propriétaire, agent immobilier, mandataire de paiement ou notaire.

### Clientèle visée

- Les commissions scolaires effectuant la taxation scolaire des unités d'évaluation de leur territoire.

## Les services disponibles

TFP-Internet permet aux utilisateurs de consulter les renseignements suivants :

- rôles d'évaluation;
- factures;
- états de compte;
- relevés de taxes (avec les paiements et les intérêts calculés);
- liste de propriétaires;
- liste de propriétés.

Certains services sont inaccessibles en fonction du type d'utilisateur.

TFP-Internet permet aux gestionnaires de consulter les statistiques d'utilisation suivantes :

- accès au système;
- type de renseignements demandé;
- gestion de personnels (pour les notaires).

Ces statistiques peuvent être demandées, par tous les utilisateurs, pour une période précise.

## L'accès aux informations

Afin de faciliter la recherche d'information, l'utilisateur peut entreprendre sa démarche de diverses manières :

- adresse de la propriété;
- cadastre;
- matricule;
- renseignements sur le propriétaire.

## Qui peut l'utiliser?

### Les visiteurs

Ils sont agents immobiliers ou citoyens qui désirent s'informer sur les propriétés. Les visiteurs n'ont pas besoin de s'identifier et peuvent exploiter les **services de base** suivants :

- rôle d'évaluation d'une ou plusieurs propriétés;
- factures foncières associées à des propriétés.

## Les membres

Parmi les membres on retrouve les propriétaires, les mandataires de paiement, les notaires et les partenaires. Tous doivent s'identifier par un code et un mot de passe. **Ils ont accès aux mêmes services de base que les visiteurs** (rôle d'évaluation et factures foncières), mais en plus, ils peuvent gérer l'information de leur dossier d'accès.

### • Les propriétaires

Les propriétaires peuvent consulter leur état de compte (la liste des soldes : capital, intérêts, frais).

### • Les notaires et les mandataires de paiement

Ils sont considérés comme des membres privilégiés, car certains services qui leurs sont rendus peuvent être facturés. Des frais peuvent être imputés au dossier des notaires et des mandataires de paiement sous la forme de frais ajoutés au compte à recevoir.

Les notaires et les mandataires de paiement ont accès aux services suivants :

- états de compte;
- relevés de compte (les comptes à recevoir et les transactions);
- liste des propriétaires d'une ou plusieurs propriétés;
- liste des propriétés d'un ou plusieurs propriétaires;
- gestion des dossiers des employés.

Les mandataires de paiement ne peuvent accéder qu'aux dossiers pour lesquels ils sont associés.

### Les partenaires

Ils ont les mêmes privilèges que les notaires et les mandataires à l'exception qu'ils ne seront pas facturés pour l'ensemble des services qu'ils utiliseront.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter notre site Web, [www.grics.qc.ca](http://www.grics.qc.ca), ou à communiquer avec notre équipe du Service à la clientèle au (514) 251-3730 ou par courrier électronique à [info@grics.qc.ca](mailto:info@grics.qc.ca).